

Tarif des douanes

Dans les annexes au mémoire, nous pouvons lire qu'en 1967 les importations représentaient 39 p. 100 du marché des téléviseurs au Canada, et qu'en 1973 elles en représentaient un peu plus de 60 p. 100. Nous constatons ensuite qu'en 1967 le déficit commercial résultant des importations et des exportations de matériel électronique représentait 370 millions de dollars, mais qu'en 1973 il était passé à 920 millions de dollars.

En 1969, 78,500 personnes au total étaient employées dans l'industrie électronique. En 1973, ce nombre avait diminué d'un peu plus de 10,000, et était passé à 68,000 personnes. En dépit des plaidoyers de nombreux représentants de l'industrie, du syndicat des électroniciens et de l'Association des électroniciens qui fabriquent les récepteurs, ainsi que de membres du Parlement, on constate que le ministre n'a pas levé le petit doigt pour réinstaurer ce tarif et protéger les travailleurs canadiens. A une époque où le taux de chômage dépasse largement 7 p. 100 au Canada, et où plus de 750,000 Canadiens sont en chômage, l'industrie électronique pourrait offrir 10,000 emplois. Le ministre aurait pu l'aider en réintroduisant ce tarif, et il aurait ainsi apporté une aide considérable à toute la nation.

Dans ma circonscription, on ferme actuellement une usine de RCA. Il y a quelques années, elle employait 450 personnes, mais il n'en restera plus une à la fin de 1975. Le ministre n'a rien fait, il n'a rien fait pour protéger l'emploi de ces personnes qui ont travaillé 15 ans dans cette industrie, et il ne leur a même pas trouvé de nouveaux emplois. Je lui ai demandé à maintes reprises ce qu'il comptait faire pour remédier à cette situation, mais sa lettre, au demeurant assez ambiguë, ne m'a rien appris.

J'estime qu'un droit de douane aurait pu être inclus dans le bill à l'étude pour protéger les emplois des travailleurs de l'électronique avant d'essayer d'aider d'autres pays parce que nous devons rester forts sur le plan économique si nous voulons aider les autres. Nous ne le ferons pas en permettant à notre industrie de l'électronique de reculer. Par contre, nous dépensons plus à l'étranger et nous augmentons notre déficit en achetant plus de produits étrangers, ce qui entraîne une perte d'emplois dans le pays, et en devant verser aux Canadiens des prestations d'assurance-chômage et d'autres prestations d'assistance sociale.

Je demande encore une fois au ministre de reconsidérer le bill et d'y insérer un tarif qui a été en vigueur jusqu'en avril 1973. Nous pourrions ainsi protéger les emplois des gens travaillant dans l'industrie de l'électronique, en particulier le secteur du matériel audiovisuel destiné aux loisirs à domicile.

M. P. B. Rynard (Simcoe-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais aussi prendre part à ce débat pour parler du problème que connaît l'industrie de l'électronique suite à l'importation de produits meilleur marché que ceux fabriqués au Canada. Il sont importés dans le cadre du régime de contingents et sont écoulés à perte sur le marché. Cela menace les emplois de centaines de Canadiens aujourd'hui. Comme vous le savez bien, monsieur l'Orateur, notre taux de chômage a atteint des sommets sans précédent. Cela affaiblit davantage l'économie, tant du point de vue de l'employeur que de l'employé qui devront contribuer davantage à la caisse d'assurance-chômage. Cela signifie que le prix des articles manufacturés devra encore augmenter pour compenser.

[M. Dick.]

Dans ma région de Simcoe-Nord, il y a une usine de la RCA Victor, à Midland. C'est une très belle industrie qui emploie des centaines de Canadiens. En étudiant les statistiques, on voit que le premier téléviseur noir et blanc a fait son apparition dans les téléviseurs importés au Canada; cela a commencé par des petits, puis les plus grands sont arrivés. Nous avons progressivement vu le nombre de téléviseurs fabriqués au Canada diminuer. Il en va de même aujourd'hui pour les téléviseurs couleur; nous perdons nos marchés.

Je le répète, RCA Victor a choisi de construire son usine à Midland. Cette usine a été subventionnée dans l'espoir qu'elle serait un atout pour l'économie canadienne et pour les habitants de la région. Elle s'est avérée excellente, mais maintenant elle met ses employés à pied pour la bonne raison que l'on importe de plus en plus de téléviseurs de Taiwan, de la Corée et du Japon. Si cela continue, cette industrie subira le même sort que celle de la chaussure et bien d'autres que nous avons vu disparaître. C'est ce qui arrivera à l'industrie canadienne des téléviseurs couleur qui était rentable.

Je me souviens du moment où le Japon a commencé à fabriquer des téléviseurs noir et blanc avec l'aide des États-Unis; cette aide s'inscrivait dans le cadre d'un programme destiné à aider ces pays à se remettre des suites de la guerre. Je me souviens d'avoir vu les téléviseurs défiler en quelques secondes sur la chaîne d'assemblage. Monsieur le président, vous ne pourriez pas travailler dans cette usine, ni moi non plus, parce que l'on trouvait les personnes de 22 ans et plus trop âgées pour cela. Ces téléviseurs étaient fabriqués à la chaîne par des ouvriers compétents. Il y a eu ensuite la fabrication de téléviseurs couleur. Maintenant, les salaires ont beaucoup augmenté, notre niveau de vie aussi et nous ne pouvons pas faire concurrence aux téléviseurs importés. Certains Canadiens ont donc perdu leur emploi dans ce secteur.

J'espère avoir attiré l'attention des députés sur le problème de la fabrication des téléviseurs noir et blanc et couleur. Je le répète, nous avons perdu bien des débouchés pour les téléviseurs noir et blanc. Il en sera de même pour les téléviseurs couleur si nous ne faisons rien pour protéger cette industrie. En ce qui concerne les radios, du fait de la taxe sur l'essence, il y aura moins de voitures. S'il en est ainsi, on vendra moins de radios de voiture. Nous avons une excellente usine de radios dans la ville de Midland—la Motorola—et elle se spécialise dans d'autres domaines que la radio de voiture. Elle équipe les ambulances de téléphones et systèmes de communications à deux voies permettant d'atteindre les hôpitaux et d'autres ambulances dans tout le pays.

● (2030)

Nous avons aussi dans la circonscription de Simcoe-Nord deux entreprises de fabrication de pneus. Ce sont la General Tire et la Mansfield Rubber. Toutes les deux ont été touchées par les mesures d'un gouvernement inconscient qui a fait passer le droit de douane de 12½ à 17½ p. 100, c'est-à-dire qu'il y a une différence de 5 p. 100 qui rend beaucoup plus difficile aux Canadiens, la tâche de concurrencer leurs rivaux du Sud où il y a non seulement un plus grand marché mais aussi de plus grandes usines et plus de matériel pour fabriquer ces articles. Je prie donc le gouvernement de donner à ces fabricants la protection dont ils ont besoin pour survivre et éviter de faire monter le taux du chômage.